

Retrouvez toutes nos communications sur le site [allianceautomotive.fr](https://www.allianceautomotive.fr)
<https://www.allianceautomotive.fr/communication-distributeurs/>



Dispositif Spécial COVID-19


Nos réf : 05 – 2020-11-17



COVID-19

IJSS dérogatoires, État d'urgence sanitaire, Télétravail, Nouvelle liste de critères des personnes vulnérables

Chers Adhérents,

Nous relayons l'information diffusée par **Mathieu SEGURAN, délégué Général de la**  qui a été envoyé aujourd'hui à l'ensemble de ses adhérents au sujet des nouvelles dispositions relatives à :

- La reconduction du versement d'IJSS à des conditions dérogatoires jusqu'au 31 décembre 2020 afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19, prévue par un décret du 15 novembre 2020.
- La publication au Journal Officiel de la loi de prorogation de l'état d'urgence sanitaire. La loi habilite le gouvernement à procéder par ordonnances, jusqu'au 16 février 2021, pour « prolonger, rétablir ou adapter » plusieurs dispositifs dérogatoires mis en œuvre durant le premier confinement et à l'issue de celui-ci et qui sont limités dans le temps.
- La méthode qui sera utilisée par l'inspection du travail, afin d'apprécier le recours au télétravail à 100% dans l'entreprise dès que cela est possible.
- La méthode qui sera utilisée par l'inspection du travail, afin d'apprécier le recours au télétravail à 100% dans l'entreprise dès que cela est possible.

Pour en savoir plus sur ces sujets, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous :

[Lire la note](#)